

taine et la verve incisive, défendant l'Église sans doute, mais invoquant surtout la charte, le droit commun, la liberté, et agrandissant chaque jour sa position par des incursions dans la politique générale, par les saillies d'un vif sentiment patriotique toutes les fois que s'élevaient des questions d'honneur ou d'intérêt national.

v

Je ne veux pas suivre M. de Montalembert dans les accidents multipliés de cette vie laborieuse et émouvante de parlement dont il subit l'attrait vainqueur, et où la défaite n'est rien pour lui tant qu'il garde l'espoir de combattre encore par la parole.

Ce *leader* catholique, comme je l'appelais, a connu tous les enivremens de la lutte; il a succombé au piège des thèses absolues, des injustices faciles, et plus d'une fois il a compromis, par les excès d'une tactique passionnée, la cause qu'il voulait servir. Faire notamment du catholicisme un parti, c'était peut-être bien le diminuer; c'était l'exposer aux scissions, aux déchirements, aux chocs d'influences, à la variable fortune de tous les partis politiques. Il y avait dans cette tentative ce que M. Dupanloup, censurant l'*Univers*, a un jour appelé l'idée presbytérienne d'un gouvernement laïque de l'Église à côté du vrai gouvernement de l'épiscopat. L'auteur des *Moines d'Occident* avouait plus tard quelques-unes de ses erreurs du temps passé avec une candeur d'athlète vaincu qui ne demandait pas mieux

que de reporter ses coups sur d'autres ennemis et même sur quelques-uns de ses anciens amis.

Et pourtant dans cette succession de discours où tant d'autres questions supérieures viennent se grouper autour de la question religieuse elle-même, à considérer cet ensemble animé de vues et d'idées que le geste achevait autrefois, n'est-il pas plus d'un point où l'orateur catholique a eu raison, a moralement vaincu en quelque sorte? M. de Montalembert était dur pour la politique extérieure de la monarchie de 1830, témoin le jour où, après avoir rappelé le mot de Louis XIV disant que le roi d'Angleterre et son chancelier connaissaient ses forces, mais ne connaissaient pas son cœur, il ajoutait en s'adressant au gouvernement : « Aujourd'hui c'est tout le contraire. Le roi d'Angleterre et son chancelier ou ceux qui le représentent dans le monde ne connaissent pas nos forces; ils ne savent pas tout ce qu'il y a encore d'énergie, de vigueur dans cette nation mécontente, ils ne savent pas tout ce que l'union des partis et des colères refoulées produira dans ce pays, quand il aura cessé de subir l'influence du narcotique que vous lui administrez; mais ce qu'ils connaissent trop bien, c'est le cœur de ceux qui nous gouvernent : c'est là le secret de leur force et le secret de notre faiblesse. » Dans cette dureté même cependant, il y avait un fier sentiment de patriotisme. M. de Montalembert avait la passion sincère de la grandeur nationale, l'effroi de voir la France amoindrie. Il redoutait pour le régime constitutionnel le péril d'une politique affectant trop

l'amour de la paix, laissant du malaise au cœur de la France, et il a pu croire depuis que les événements ne lui avaient pas donné absolument tort.

M. de Montalembert était au fond dans la vérité et dans la justice lorsqu'il s'élevait contre le monopole dictatorial de l'état enseignant, et réclamait une part de soleil pour la liberté de l'éducation. Il n'avait point tort lorsqu'il montrait l'incompatibilité entre cette foule de décrets, lois et ordonnances, traditions de tous les despotismes, et le principe du régime constitutionnel. Il avait raison lorsqu'il signalait sans cesse le danger des excès de la centralisation et de l'omnipotence de l'État se substituant partout à l'initiative individuelle. M. de Montalembert enfin avait une vue juste des conditions morales du temps dans son idée essentielle de la réconciliation de la religion et de la liberté, quand il démontrait que la religion avait besoin de la liberté pour reconquérir son ascendant sur les âmes, et que la liberté elle-même avait besoin de la religion pour s'affermir, que son plus redoutable ennemi était le radicalisme révolutionnaire.

C'était l'inspiration des discours et des polémiques de M. de Montalembert ; mais, en s'inspirant de ces idées, il leur donnait je ne sais quel caractère exclusif, agressif, et c'est ce qui faisait de son éloquence une sorte d'excentricité brillante se perdant avec un inutile fracas sous ces paisibles ombrages du Luxembourg dont il parlait plus tard.

Il y eut pourtant une heure où, ces facultés d'orateur grandissant et la situation se transformant en

même temps, M. de Montalembert arrivait à être tout à coup non plus seulement le chevalier intrépide et aventureux des droits de l'Église, mais l'observateur énergique, émouvant et inexorable de tout un ordre nouveau de crises publiques, l'orateur d'une société en détresse. Par une coïncidence curieuse, M. de Montalembert lui-même avait la fortune de faire entendre le cri d'alarme de la civilisation dans ce discours sur la Suisse et la guerre du *Sonderbund*, qui transportait la pairie d'enthousiasme aux premiers jours de 1848, et qui était comme le prologue retentissant d'un drame inattendu pour l'Europe tout entière, d'une carrière nouvelle d'éloquence pour le chef du parti catholique. M. de Montalembert se méprenait peut-être un peu sur la portée générale de ces événements de la Suisse : il exagérait un peu le sens de ce duel intérieur de la Suisse radicale et de la Suisse catholique ; mais dans ce travail d'unité et de révolution devant lequel pliaient l'indépendance locale, le droit, l'esprit religieux des petits cantons, à la lueur de cet incendie allumé à nos portes, il voyait le signal d'une invasion nouvelle de barbarie, la menace d'une éclipse possible de la liberté.

Passion indignée, ironie sanglante, amertume, sarcasme, tout se mêlait dans ce discours lancé contre un ennemi qui cette fois était l'ennemi commun et dont on sentait l'approche. Ce n'était plus une doléance religieuse et catholique, c'était une défense de l'ordre, de la paix, de la liberté surtout. « Savez-vous, disait-il par une sorte de pressenti-

ment enflammé, ce que le radicalisme menace le plus? Ce n'est pas au fond le pouvoir : le pouvoir est une nécessité de premier ordre pour toutes les sociétés; il peut changer de main, mais tôt ou tard il se retrouve debout; il ne périt jamais tout entier. Ce n'est pas même la propriété : la propriété aussi peut changer de main, mais je ne crois pas encore à son anéantissement ou à sa transformation. Savez-vous ce qui peut périr chez tous les peuples? C'est la liberté. Ah! oui, elle périt, et pendant de longs siècles elle disparaît. Et pour ma part je ne redoute rien tant dans le triomphe de ce radicalisme que la perte de la liberté.... » Il faut se souvenir que nul n'avait parlé jusque-là ce langage, qu'on était à la veille de février, et que la société tout entière, bien qu'agitée à la surface, dormait encore dans une sécurité trompeuse, désarmée bien moins de moyens de défense matérielle que de vigilance morale.

C'est peut-être le plus beau jour de la vie parlementaire de M. de Montalembert, ce jour exceptionnel de la vie de tout homme sur lequel tombe le rayon du soleil. Un mois après, quelques-uns de ces grands traits prophétiques étaient des réalités. Ce qui faisait à cette époque de M. de Montalembert un des chefs naturels de ce grand parti, ou, pour mieux dire peut-être, de cet énergique amalgame de forces conservatrices organisé en désordre au sein du désordre universel, dans la débâcle des sociétés européennes, c'est que plus que tout autre il sentait palpiter en lui cet instinct du péril commun né de l'habitude de suivre les événements à la lumière de

la foi religieuse. Un ordre nouveau de problèmes surgissait où toute la puissance de l'idée chrétienne n'était pas de trop pour aider à la défense de la civilisation.

Quel était le sens de cette révolution qui venait d'éclater? Était-ce une surprise, un coup de fortune improvisé par la force des rues? Était-ce le signe de la maturité de l'idée républicaine? Je ne sais; j'admire toujours comment ceux qui mettent la main à ces crises formidables qui s'appellent des révolutions ignorent profondément ce qu'ils font, et sont les instruments involontaires de quelque œuvre inconnue dont le dessein et le dernier mot se déroberont à leur vue troublée.

Ce qui est certain, c'est que la première conséquence de la révolution de février était de transformer absolument la condition des partis en les jetant en présence d'une situation si prodigieusement aggravée. Ceux qui la veille encore, dans un intérêt de libéralisme, suivaient d'un œil jaloux l'activité de l'Église et mettaient en cause son esprit de domination, s'apercevaient qu'il y avait un autre ennemi plus dangereux. Les hommes comme M. de Montalembert sentaient à leur tour ce qu'il avait pu y avoir de témérité imprévoyante dans ces guerres à outrance qui avaient affaibli une monarchie tolérante. Ils avaient tous quelque chose à oublier et à faire oublier. C'était une réunion d'humbles pénitents selon un mot piquant. Les uns et les autres, également vaincus sans avoir combattu, et quelques-uns ayant contribué à leur propre défaite, se rap-

prochaient sans illusion, sans enthousiasme, non plus pour agiter les querelles de l'Université et de la liberté, des Jésuites et de la philosophie, mais pour défendre la société par tous les moyens pratiques, comme on soutient pierre à pierre un édifice menacé de destruction.

Quant à M. de Montalembert, jété sur cette scène nouvelle démesurément agrandie, il avait son rôle tout tracé par sa récente déclaration de guerre contre le radicalisme, par tous ses instincts, comme il avait sa place marquée par l'éclat de sa parole au premier rang de cette majorité organisée pour la défense sociale, de cette majorité qui aidait la république à vivre et à mourir.

Les discours de M. de Montalembert, pendant ces trois années de république, sont la plus vivante expression de ce courant d'idées conservatrices qui était le fond de toute la politique, de ce mouvement de réaction qui se précipitait jour par jour. Seulement, en s'emparant de ces idées, en les développant sous toutes les formes, M. de Montalembert les marquait du sceau de sa nature entière et absolue; il leur communiquait je ne sais quelle allure inquiétante, sans observer que même dans cet état violent de crise où le socialisme était l'ennemi public, où la peur était un mal presque aussi grand que le mal lui-même, il y avait des résultats généraux de la révolution française que l'opinion n'était point disposée à répudier et à livrer.

En un mot, dans cette éloquence, même en ses essors les plus justes, même lorsqu'elle semblait

répondre à une passion du moment et servir une cause qui était celle de tous, il y avait, il y a eu toujours ce quelque chose de brillant et d'excessif, d'emporté, qui en fait une puissance compromettante ou stérile. Sous la monarchie de juillet et sous la république comme sous l'empire, orateur, publiciste, M. de Montalembert passionne les questions sans les éclairer, remue par la stridente vibration de sa parole sans entraîner, et se consume de son propre feu dans la solitude indépendante de ses opinions; il s'agite et il n'agit pas, et ici je touche peut-être à un des traits les plus curieux de cette nature supérieure, mais incomplète.

## VI

L'ardeur de la lutte, je l'ai dit, est le signe le plus caractéristique de ce talent. Je ne sais si, parmi les hommes qui ont fait de la parole une puissance, il y en a eu beaucoup ayant aussi naturellement le goût du prosélytisme, le tempérament agitateur, et aussi dénués d'action réelle. M. de Montalembert a tout de l'orateur, excepté le don de faire de sa pensée, de sa parole, un guide pour ses contemporains.

Où donc est le secret de cette disproportion entre la vigueur du talent et la mesure de son action réelle? Il est, je crois bien, dans l'homme lui-même, dans l'esprit et les procédés de ses polémiques et dans la nature de ses opinions. M. de Montalembert ne peut faire autrement: dès qu'il est lancé dans la mêlée, il faut qu'il cède à l'impétuosité de son hu-

meur agressive, il faut qu'il foudroie, qu'il pulvérise, au risque de donner à sa parole toutes les formes de la provocation et de l'injure ou du dédain, et c'est le plus lestement du monde qu'il renvoie parmi les sifustiers et les fripons ceux qui seraient tentés de ne point s'associer à ses indignations.

Cette arme de l'invective blessante, il la manie avec une verve dangereuse, et en voyant cette ironie élégamment implacable, on se souvient sans le vouloir du mot du poète : « Il faut des perles au poignard ! » Il y a sans doute dans l'éloquence de M. de Montalembert une puissance réelle d'émotion et un chaleureux amour du bien ou de ce qu'il croit être le bien ; mais ce qui domine visiblement chez lui, c'est l'intense faculté de l'indignation et du mépris, c'est une colère toujours prête à se répandre, une colère où il se complait comme dans une atmosphère naturelle.

Organisation passionnée chez qui la passion prend plus volontiers la forme de la haine que la forme de l'amour, il lui faut toujours un ennemi à combattre : l'Université, le socialisme, le césarisme, l'Italie, lord Palmerston, M. de Cavour, et je pense bien que l'adversaire pour lequel il a eu le plus de considération, tout en la manifestant avec sa hauteur naturelle, est M. Proudhon. Trompé d'ailleurs par sa passion, il va sans cesse au delà du but, et c'est ainsi que par l'excès d'une personnalité qui blesse, qui offense, d'un esprit qui soutient quelquefois des idées justes de la façon la plus propre à les rendre suspectes, M. de Montalembert, plus dange-

reux peut-être par son amitié que par son hostilité, arrive à faire de son éloquence une chose souvent très-compromettante pour les causes qu'il veut servir et quelquefois utiles aux causes qu'il combat.

Une autre raison plus profonde et moins personnelle explique aussi ce qu'il y a de borné dans l'action politique et intellectuelle de M. de Montalembert parmi ses contemporains, cette sorte de malentendu permanent et latent qui semble exister entre l'orateur et ceux qui l'écoutent. Au fond, cette société moderne où il est condamné à vivre et à se mouvoir, qu'il a même défendue quelquefois d'un accent courageux, cette société, il ne l'aime pas ; il ne l'aime ni dans ses tendances, ni dans ses mœurs, ni dans ce qu'elle considère comme ses conquêtes.

La civilisation telle que notre siècle l'entend et le progrès n'échappent point à ses railleries. « Je ne suis pas du tout un admirateur de la société et des gouvernements modernes, » dit-il. On se souvient de ce mot de naufragé qu'il prononçait en pleine Assemblée : « La république est un radeau. » La société moderne, dans sa pensée, est aussi un radeau, ou, si l'on veut, c'est une tente qu'on a le devoir de défendre, mais sur laquelle il n'y a point à se faire d'illusions. Le régime constitutionnel lui-même n'est qu'un abri qu'il faut garder contre l'anarchie et le despotisme ; mais ce n'est qu'un abri, et c'est avec l'accent de regret d'un homme presque convaincu que M. de Montalembert répond aux sectateurs de la monarchie absolue : « Certes, le

régime constitutionnel ne nous rendra pas le treizième siècle, ni le dix-septième siècle; il n'enfantera pas des Joinville, des Guise, des Saint-Simon... » La Révolution, pour cet esprit agité, n'est qu'un fait; il n'y a que la liberté qui soit un droit, le premier, le plus inaliénable, le seul qui vaille la peine qu'on se dévoue à sa défense.

Je n'irai point certes affaiblir le droit de la liberté; on peut voir seulement dans ces paroles, comme dans un éclair, ce qui divise réellement M. de Montalembert et ses contemporains. Qu'est-ce que la liberté dépouillée de la signification que notre siècle y attache, séparée de tous ces principes qu'elle porte en quelque sorte sur ses ailes, de toutes ces conséquences pratiques de liberté civile, d'égalité des droits, de tolérance, d'indépendance de l'État, de démocratie, si l'on veut, qui sont l'esprit même de la Révolution, et sont devenus l'essence de la société moderne? Que devient cette liberté dont M. de Montalembert a pu dire un jour: « La liberté! ah! je puis le dire sans phrase, elle a été l'idole de mon âme? » Est-ce uniquement le droit de faire retentir une parole éloquente dans une tribune? Grand et légitime droit sans doute, protecteur de tous les autres, mais qui risquerait de diminuer de valeur, s'il n'était qu'une arme destinée à faire la guerre à tout un ordre de civilisation représenté par ce mot magique!

Il peut y avoir certainement, au point de vue de l'art, quelque chose de curieux dans ce spectacle d'un talent vigoureux ne croyant guère à la société

moderne et à ses conquêtes, mais se servant avec une rare habileté des armes qu'elle donne pour combattre son esprit, faisant peser sur ses contemporains toutes les conséquences de la Révolution et leur disant avec une impérieuse ironie: « Souffrez la loi que vous avez faite! » C'est un spectacle curieux sans doute, mais qui explique ce phénomène étrange d'un homme doué d'une éloquence émouvante, d'un tempérament agitateur, et dénué d'action sur ses contemporains, leur parlant de liberté, et les laissant presque aussi inquiets que surpris en entendant ce mot toujours plein de fascination.

Et puis, lorsque dans son livre des *Intérêts catholiques* et dans tant d'autres pages frémissantes, M. de Montalembert, se tournant vers les sectateurs de l'absolutisme, trace son idéal politique fondé sur l'énergique vertu de la liberté, sur la valeur et les droits de l'homme indépendant, sur la dignité humaine sauvegardée par les institutions, qu'ajoute-t-il aussitôt? « Telle est ma foi politique, dit-il, et « hors qu'un commandement *du pape* exprès ne vienne, j'y compte persévérer... » Ainsi, et je parle uniquement, bien entendu, des intérêts humains, politiques, — cet ensemble d'institutions libérales et de principes de la civilisation moderne, dont la liberté est la garantie, reste suspendu à la volonté d'un pouvoir qui puise ses règles de conduite dans une sphère de considérations d'un ordre entièrement distinct, qui ne consulte nécessairement que les droits et les intérêts de l'Église. Et si « le commandement du pape » vient, si ce sont les

théories les plus absolues dirigées contre l'esprit de la société moderne, contre les institutions libérales, qui sont approuvées à Rome, qu'arrive-t-il de la foi politique de M. de Montalembert? Je ne sais si je me trompe, ces simples paroles jettent un jour singulier sur ces scissions qui ont éclaté depuis quelques années au sein du monde religieux, et contre lesquelles M. de Montalembert se révolte encore aujourd'hui, sans songer qu'elles étaient en germe dans ce parti catholique dont il était l'organisateur, et qui a échappé à sa direction.

L'ancien chef du parti catholique peut déplorer ces scissions avec amertume; il les signalait d'un accent passionné, il y a longtemps déjà, dans une Assemblée de la République. « J'ai vu, disait-il, j'ai vu se dissoudre l'armée que j'avais, j'ose le dire, formée pendant vingt années de luttes. J'ai vu se retourner contre moi les hommes que j'avais guidés et précédés dans la lutte depuis vingt années. Je les ai vus verser, comme ils le disent dans leurs journaux, des larmes sur ce qu'ils appellent mon suicide. J'accepte cette épreuve comme un dernier hommage et un dernier service à la cause de la liberté de l'Église. J'ai donné à cette cause ma vie, mon courage, vingt ans de persévérance et de dévouement. Je lui offre comme un dernier hommage l'ingratitude, l'impopularité et l'injustice que cette loi m'a fait récolter dans mon propre parti. » Il s'agissait de la loi sur l'enseignement.

Depuis cette époque, la scission n'a fait que s'aggraver et se préciser en devenant la lutte entre les

absolutistes et les libéraux du catholicisme. Elle éclate dans les pages mêmes que M. de Montalembert a écrites en tête de ses œuvres, et où il poursuit de son implacable hauteur ses adversaires, les dissidents, les apologistes de la monarchie absolue. Et cependant, à la lumière de ces paroles que je rappelais, la différence n'est peut-être point aussi grande qu'on le dirait au premier abord. C'est moins une question d'opinion que d'incompatibilité d'humeur et de tempérament, et le libéralisme de M. de Montalembert n'est pas entièrement l'opposé de l'absolutisme de ses adversaires.

## VII

La vérité est que la liberté, pour M. de Montalembert, est moins un système raisonné et coordonné de politique qu'un goût très-vif d'indépendance personnelle et le mouvement d'une nature impétueuse et fière qui a besoin d'air et d'agitation. C'est pour lui un moyen d'échapper au niveau démocratique et de donner carrière aux saillies de son humeur. Il aime la liberté comme un grand seigneur qui est un peu dépaysé dans nos sociétés modernes, qui ne trouve plus que la religion et les luttes de la parole dignes de sa noblesse. On a dit quelquefois qu'il y avait des ressemblances qui se transmettaient, des affinités de caractère qui se retrouvaient à travers les siècles. M. de Montalembert aimerait, je pense, à considérer le duc de Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires*, comme un de ses ancêtres dont